

L'EVALUATION EN TERMINALE GENERALE EN ANGLAIS POUR L'ANNEE 2022 2023

Cette année (2022 – 2023), la note d'anglais du Baccalauréat est composée de la moyenne des 3 moyennes des trimestres. Il s'agit d'un contrôle continu. L'enseignant.e de langue vivante de la classe organise des évaluations notées tout au long de l'année qui portent sur les différentes compétences langagières.

Au lycée Jean Jaurès, la liberté pédagogique de chaque enseignant.e reste un principe fondamental et chaque enseignant.e organise son ou ses DST et évalue comme il/elle l'entend. Selon les recommandations de l'Inspection Académique, en plus des contrôles organisés en classe par l'enseignant.e, deux temps forts seront organisés pendant l'année de Terminale :

Au deuxième trimestre, un devoir commun sera organisé. Il s'agira d'un exercice de compréhension écrite en 1 heure (un texte en anglais avec des questions en français, répondre en français).

Au troisième trimestre, les élèves passeront une évaluation commune écrite de 2 heures sur 3 exercices : expression écrite, compréhension écrite et compréhension orale). Chaque exercice sera noté sur 20. Cela fera un total de 3 notes sur 20.

Il y aura aussi une épreuve orale (expression orale) qui se déroulera ainsi : 10 minutes de préparation puis 10 minutes face à un examinateur pour parler en langue cible d'un document iconographique et/ou une courte citation. Les 5 premières minutes seront consacrées à la prise de parole en continu de l'élève et les 5 minutes restantes prendront la forme d'un entretien sur la thématique.

Ces notes seront intégrées dans la moyenne et permettront d'établir le niveau de l'élève pour son attestation en langue vivante. Cette attestation indique le niveau atteint par l'élève en LVA et en LVB au regard des descripteurs du Cadre Européen des Langues (CECRL) et ne conditionne pas l'obtention du Baccalauréat.

A noter qu'en aucun cas, les notes de l'année ne peuvent faire l'objet de négociation.